



LA MINISTÉRIELLE DE FIN 2019 SERA DETERMINANTE POUR LE DEVENIR DE L'EUROPE SPATIALE ET DE NOS SITES

Lors du CCE du 21 février, la Direction a confirmé que nos deux actionnaires Airbus et Safran n'ont pas validé l'*Operative Plan (OP)* ArianeGroup.

Cette situation inhabituelle suscite légitimement de l'inquiétude auprès des salariés. Nous venons en effet de sociétés dans lesquelles l'OP (ou Plan à Moyen Terme) est la colonne vertébrale de la stratégie, de la performance économique et donc de l'emploi. Mais à l'époque, nos sociétés avaient une bonne visibilité sur plusieurs années.

De lourdes incertitudes

Si nos maisons-mères n'ont pas validé l'OP, c'est en raison des lourdes incertitudes qui pèsent sur le monde spatial européen et des hypothèses prises en compte. Notre avenir dépend des décisions qui seront prises lors de la ministérielle de fin d'année.

L'absence d'OP ne constitue cependant pas un blocage pour ArianeGroup : Safran et Airbus ont accepté le budget 2019. Un rendez-vous a été retenu après la ministérielle afin de bâtir un OP qui s'appuiera sur des hypothèses consolidées.

En résumé : Les incertitudes liées au devenir des lanceurs européens ne seront levées que fin 2019. De nombreuses options sont ouvertes (motorisation, liquide/solide, réutilisabilité, ...), mais elles ne permettent pas à ArianeGroup d'afficher un plan d'activités pluriannuel comme les années précédentes.

La CFE-CGC déplore cette situation dont les principales causes sont connues :

- des Américains décidés à nous faire la peau,
- un lanceur Ariane 6 décidé trop tardivement,
- une Europe qui ne protège pas son industrie,
- une société ArianeGroup dont l'organisation industrielle n'est pas optimale.

Ce sont les raisons pour lesquelles la CFE-CGC rencontre les décideurs politiques nationaux et européens afin de les sensibiliser sur la criticité de la situation, tant pour l'accès indépendant à l'espace que pour les conséquences sociales sur l'industrie spatiale.

Ont-ils conscience de la gravité de la situation ?

Rappelons que le projet d'ArianeGroup de suppression de 2300 emplois fait actuellement l'objet d'une expertise externe suite au droit d'alerte exercé par le CCE. Mais faut-il s'attendre à des conclusions différentes ?

La Ministérielle de fin 2019 sera structurante pour l'avenir nos établissements et de nos emplois.



VOTRE CONTACT

POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT

